

CMP/ATTP de Koutio

42, rue Félix Trombe
Centre Urbain de Koutio
Tel : 25.02.10 – Fax : 46.62.33
Courriel : sec.koutio@chs.nc

CMP de la Vallée du Tir

42 rue Gambetta
1^{ère} Vallée du Tir
Tel : 25.24.55 – Fax : 25.48.16
Courriel : sec.VDT@chs.nc

Horaires d'ouverture des CMP

Du lundi au jeudi de 8h à 17h
Le vendredi de 8h à 16h



CHS Albert Bousquet
Psychiatrie infanto-juvénile

D.A.M.S.P.

CHT Gaston Bourret
Médipole
Pole Chirurgie 3^{ème} étage
Tel : 20.94.30 – Fax : 20.99.10
Courriel : sec.damsp@cht.nc

Horaires d'ouverture du D.A.M.S.P.

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30
Le vendredi de 8h à 15h30



CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL
GASTON-BOURRET
NOUVELLE-CALÉDONIE



CHS Albert Bousquet
Psychiatrie infanto-juvénile

D.A.M.S.P.

A l'attention des Services de l'Enseignement
Public et Privé de Nouvelle- Calédonie
A l'attention des médecins généralistes de
Nouvelle-Calédonie

« Vous vous inquiétez pour un enfant ? »

Avant d'orienter directement les familles vers le DAMSP ou le CMP, il est important de demander une observation de la psychologue scolaire, et/ou de les adresser vers leur médecin généraliste ou leur pédiatre, qui se chargera d'examiner l'enfant et d'orienter vers la structure la plus adaptée.

Afin de vous aider à définir vers quel service orienter les enfants, vous trouverez ci-dessous les critères d'orientation vers le CMP ou le DAMSP :

Critères d'orientation vers le DAMSP :

- ✓ Age : 0 – 6 ans
- ✓ Difficulté de développement :
 - Motricité fine et globale
 - Langage
 - Cognition
 - Activités de la vie quotidienne
- ✓ Evaluation pluridisciplinaire
- ✓ Surveillance du développement des enfants en situation de handicap connu depuis la naissance
- ✓ Coordination avec les partenaires
- ✓ Géographique :

Le DAMSP accueille les enfants de la Grande Terre et des îles.

Le DAMSP est un lieu de consultation médicale et de bilans qui permettent d'obtenir une vision globale des difficultés de l'enfant afin de définir au mieux ses besoins en termes d'accompagnement, de soins et de rééducation.

Le DAMSP peut orienter les enfants sur des structures plus spécialisées en fonction de leurs besoins.

Critères d'orientation vers les CMP :

- ✓ Age : 0 – 12 ans
- ✓ Motifs :
 - Troubles du développement
 - Troubles de la relation
 - Troubles psychoaffectifs
 - Troubles des apprentissages
 - Troubles du comportement, de l'adaptation
- ✓ Evaluation et prise en charge globale et pluridisciplinaire
- ✓ Géographique :
 - **CMP de Koutio :**
 - Communes du Grand Nouméa
 - Quartiers de Normandie/St Quentin
 - Communes de « brousse » jusqu'à Moindou
 - **CMP de la Vallée du Tir :**
 - Quartiers de Nouméa

Le CMP est un lieu de consultations et de soins qui s'adresse en priorité aux enfants ainsi qu'à leur famille en situation de difficultés psychologiques.

Les prises en charge au CMP sont des consultations médicales, des entretiens infirmiers et/ou psychologiques, des bilans sur le développement, des soins individuels ou en groupes thérapeutiques.



Parcours d'orientation vers le CMP ou le DAMSP

La demande de suivi/bilan doit être faite par les responsables légaux de l'enfant par un appel téléphonique.

Suite à l'appel des parents et/ou responsables légaux, un Entretien d'Accueil et d'Orientation (EAO) est proposé soit par téléphone, soit physiquement.

Pour les enfants scolarisés, une fiche d'information scolaire vous sera transmise, elle est à renseigner et à renvoyer par mail, avec l'accord des responsables légaux.

N'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples informations !

